

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
TÉLÉTHON : PLUSIEURS
VILLES DE SQY SE
MOBILISENT ET
PROPOSENT DE NOMBREUX
ÉVÉNEMENTS

Actu page 4

Un SQY business day 2025 sous le signe de l'industrie

Dossier page 2

C'est un SQY business day 100 % consacré à l'industrie qui s'est tenu le 27 novembre au Vélodrome national. Une manière aussi de mettre en avant les capacités du territoire et les enjeux dans ce secteur.



PLAISIR
La boutique éphémère Lego revient à Plaisir pour Noël

Actu page 8

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES	
Deux communes de SQY labellisées « Ville amie des aînés »	Page 6
YVELINES	
Sécurité routière : un partenariat entre la Préfecture et la société RTE	Page 7
LA VERRIÈRE	
Le nouveau conseiller numérique est arrivé	Page 7
FAITS DIVERS	
Un véhicule hybride explose dans un parking souterrain à Élancourt	Page 10
VOLLEYBALL	
Plaisir-Villepreux se relance sans briller en terre normande	Page 12
CULTURE	
Le quartier des 7 Mares à l'honneur à travers un riche programme	Page 14

LES CLAYES-SOUS-BOIS
DE NOUVEAUX LOCAUX
POUR LES RESTOS
DU CŒUR

Actu page 8



YVELINES
Le Département récompensé pour son action contre la prostitution des mineurs

Actu page 6



VOISINS-LE-BRETONNEUX
Municipales :
la maire
Alexandra
Rosetti veut
repartir pour
un 3^e mandat

Actu page 7



En 2025, profitez d'une



visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Un SQY business day 2025 sous le signe de l'industrie

▶ ALEXIS CIMOLINO

C'est un format particulier que prenait le SQY business day cette année. L'événement, qui s'est tenu le 27 novembre au Vélodrome national, proposait bien sûr toujours ses conventions d'affaires. Mais tout était centré sur le secteur de l'industrie pour cette édition 2025. « On a refusé beaucoup de monde », glisse Anne Laurence, directrice du développement économique au sein de l'agglomération de SQY, organisatrice de l'événement.

« SQY est territoire d'industrie, on a été labellisé territoire d'industrie avec VGP (Versailles grand parc, Ndlr) et Paris Saclay. Au niveau national, on a plein de réflexions sur la réindustrialisation, la décarbonation, la numérisation... Il faut transformer l'industrie, et à SQY comme ailleurs, on se pose des questions, d'où cette cible privilégiée de l'industrie », explique-t-elle quant au choix d'avoir centré l'événement sur le secteur industriel cette année. Sur les 17 000 entreprises du territoire, environ 2 500 sont liées à l'industrie.

Un nouveau format pour la convention d'affaires

L'événement était scindé en 2 temps. D'abord, l'habituelle convention d'affaires en début d'après-midi. Mais celle-ci était donc cette année uniquement avec des professionnels de l'industrie. Le format avait également changé. Pas de face à face entre 2 personnes, mais des discussions par petits groupes. « Sur les industries, un des enjeux [...], c'est que les PME y aillent à plusieurs, justifie Céline Lanfranchi-Signol, directrice innovation et enseignement supérieur et recherche à SQY. Donc les mettre autour de la table à plusieurs, [...] on sait que des fois, ça facilite aussi la parole, les uns rebondissent sur les autres. »

120 à 130 entreprises ont pris part à la convention d'affaires, et 280 étaient inscrites à la suite de la journée. Donc au total environ 400 sociétés, soit 100 de moins que l'année dernière. « On n'est pas du tout sur le même format. Comme, d'habitude, c'est tous les acteurs économiques, on a plus de volumes, donc c'est plus facile de faire du matching en one to one. Là, vous avez un moins grand volume, donc il faut créer la dynamique », avance Céline Lanfranchi-Signol.



120 à 130 entreprises ont pris part à la convention d'affaires, puis 280 étaient inscrites à la suite de la journée, marquée notamment par la présence d'un Village de l'industrie (photo).

La convention d'affaires a été suivie de l'étape francilienne du tour Territoires & industrie, organisée par L'Usine nouvelle (magazine consacré à l'économie du monde de l'industrie) et La Gazette des communes (média spécialisé dans l'actualité des collectivités). « On les avait identifiés, on a échangé, et on a trouvé ensemble que ça faisait sens de les accueillir, nous confie la directrice innovation et enseignement supérieur et recherche. On avait quand même un enjeu de coller cette image industrie à SQY. Elle existe, elle est historique, on a des filières historiques (mobilités, aéronautique...) qui sont éminemment industrielles, mais on avait besoin de conforter cette partie, donc c'est assez important pour nous d'avoir un événement phare et emblématique, surtout qu'on est rentrés dans notre 2^e phase [du label] Territoires d'industrie. »

Elle insiste ainsi sur des axes « comme la décarbonation, bien-sûr l'innovation, tous les enjeux d'aménagement de foncier pour accompagner les acteurs industriels, car on peut se dire parfois qu'en Île-de-France, il n'y a pas de foncier ; si, il y en a, mais il faut pouvoir l'accompagner ». « Pour SQY, [l'enjeu] était aussi de montrer qu'on est à cette jonction entre la recherche et la production, ajoute-t-elle. Vous avez des boîtes avec de la production pure et dure, et on a surtout l'aval aussi, car on a beaucoup de plateformes de tests et essais, de certification. Donc on a vraiment toute cette chaîne de valeurs sur l'industrie qui est présente à SQY. »

Cette 2^e partie du SQY business day était notamment agrémentée de prises de paroles. Parmi elles, celle d'Alexandra Rosetti (UDI), vice-

présidente de SQY au développement économique et à l'attractivité du territoire et maire de Voisins-le-Bretonneux, qui a d'abord rappelé que l'industrie est « une dimension essentielle dans l'histoire de notre territoire ». « Aujourd'hui, on est toujours et plus que jamais un territoire économique majeur de l'Ouest francilien, avec une concentration assez unique d'entreprises industrielles et technologiques, et on se distingue par la présence de grands acteurs tels que Airbus, Thales, Bouygues, Safran..., a-t-elle mentionné. Et puis, SQY, c'est aussi, un écosystème de startups, de PME, de plateformes technologiques, de laboratoires et d'écoles, qui irriguent notre tissu industriel. »

Et de poursuivre : « On est dans un contexte où on sait que la souveraineté industrielle reprend toute son importance. Donc nous avons fait un choix très clair à SQY, celui de considérer certaines filières telles que l'aéronautique, les mobilités, la défense, le numérique et la santé, comme des filières vraiment stratégiques. » « Nos actions visent vraiment à rapprocher le plus possible les PME, les ETI (Entreprises de taille intermédiaire, Ndlr), des grandes entreprises et plateformes de recherche, ce qui est vraiment pour nous un axe fondamental du développement économique de notre territoire », avance l'élue, qui revient aussi sur l'alliance VGP-Paris Saclay-SQY pour la phase 2 du programme Territoires d'industrie. « Cette alliance représente 40 % de la recherche publique francilienne, notamment la R & D industrielle », souligne-t-elle.

Surtout, cette séquence Territoires & industrie était marquée par l'installation d'un Village de l'industrie

sur l'aire centrale du Vélodrome. Y étaient présents la Région (partenaire et offreur de solutions pour les industriels), l'Estaca (école d'ingénieurs spécialisée dans les transports et mobilités), le LNE (Laboratoire national de métrologie et d'essais), l'Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, des plateformes technologiques, des pôles de compétitivité. Des innovations du territoire, comme la recharge de véhicule par induction et les navettes autonomes SQY Flex (lire nos éditions du 10 décembre 2024 et du 18 novembre 2025), ont aussi été présentées.

Mais sur ce Village de l'industrie, exposaient surtout des entreprises du territoire. Parmi elles, SecurZenn, startup française créée cette année et consacrée à la cybersécurité à destination de l'industrie. La cybersécurité, « le parent pauvre de l'industrie », déplore le PDG Pérez Pelage. Avec SecurZenn, « la promesse, c'est de permettre aux industriels de ne pas subir la cybersécurité mais au contraire de la piloter », affirme-t-il, lui qui a fondé cette société, hébergée depuis septembre au SQY cub (l'incubateur d'entreprises de l'Agglomération, situé à Guyancourt), après une expérience chez Orange, où il travaillait auparavant. « Je vendais des solutions de sécurité pour protéger du contenu, et la plupart [de mes clients] se plaignaient que leur équipement fuit, qu'il y a plein de problèmes de fiabilité, qu'on investit à perte en termes cyber, raconte-t-il. Donc je voyais bien que ce que je proposais était en aval, et que le problème en amont n'était pas réglé. [...] »

SecurZenn délivre un indicateur de performance, le cyberscore. « C'est pour savoir à quel degré un équipement industriel est sécurisé, précise Pierre Lang, directeur technique de cette startup. « Il y a beaucoup de choses qui arrivent d'un point de vue européen, [ce qui] donne beaucoup de nouvelles contraintes aux industriels, donc prendre en compte la cybersécurité, c'est une opportunité pour eux, d'abord d'être conformes et de récupérer de nouveaux marchés, qui vont permettre ça, mais c'est également une problématique à laquelle ils vont devoir faire face, qu'ils ne connaissaient pas vraiment, et à laquelle ils n'ont pas été habitués. »

« Donc, nous, ce qu'on va leur proposer, c'est des indicateurs, continue-t-il. Et cet indicateur en particulier, le cyberscore, qui permet de suivre l'état sécuritaire des équipements qu'ils fabriquent, et de savoir comment les améliorer [...]. » Il assure que « c'est une offre qui n'existait pas vraiment à l'heure actuelle. Il y a des cabinets d'audit. Mais un audit, c'est pour vérifier ponctuellement, et pour un coût relativement élevé, que quelque chose est conforme à une norme. Nous, ce qu'on propose, c'est une vision à temps T, mais qui va être suivie dans la durée, pour savoir quand vous êtes arrivé à un état quasi certifiable. »

Conforter « cette image industrie à SQY »

Pour SecurZenn, c'est la 1^{re} participation au SQY business day. « Premièrement, c'est sur le secteur de l'industrie, et nous, on regarde la partie industrie. Deuxièmement, le fait d'être incubés, forcément, on nous a encouragés à participer. Et troisièmement, ça permet d'identifier des acteurs intéressés par notre solution », expose Pérez Pelage. Pour Verne, c'est la 2^e participation. Cette startup fondée en 2024, spécialisée dans la fabrication de machines d'impression 3D, implantée à Plaisir et elle aussi incubée au SQY cub, était déjà présente l'année dernière.

« Notre spécificité, c'est d'avoir créé un système qui travaille à très haute température, jusqu'à 400 degrés, donc tout ça nous permet d'imprimer des polymères à haute performance, qui peuvent remplacer le métal dans des domaines très spécifiques, par exemple dans le domaine médical, aérospatial, défense, et dans l'énergie », explique son cofondateur et président, Alessandro Facchini, qui vient d'une autre entreprise de fabrication 3D. Il apprécie notamment, au SQY business day, « la qualité des connexions qu'on peut avoir, on a eu des contacts très intéressants à haut niveau, avec des personnes directement intéressées [...]. On a aussi été contactés par de potentiels investisseurs. »

Ce SQY business day mettait aussi à l'honneur les talents du territoire dans l'industrie, à travers une expo photo mais également une remise de prix. Enfin, le soir, un cocktail networking, notamment pour les acteurs économiques n'ayant pas pu venir à la convention d'affaires, concluait l'événement. ■



Episode #1

Dans les coulisses de la collecte



Et si on donnait la parole à celles et ceux qui font vivre la transition écologique au quotidien ?

Avec Sepur Story, plongez dans les coulisses des métiers de l'environnement à travers des échanges authentiques et inspirants :

- Des portraits de femmes et d'hommes engagés
- Des histoires de terrain, de passion et d'innovation
- Une immersion dans un secteur en pleine transformation



Découvrez notre podcast
en scannant le QR code.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Téléthon : plusieurs villes de SQY se mobilisent et proposent de nombreux événements

L'édition 2025 du Téléthon aura lieu les 5 et 6 décembre. À SQY, nombreuses sont les communes et les associations qui organisent des activités pour soutenir cette cause.

► ALEXIS CIMOLINO ET PIERRE PONLEVÉ



Le Téléthon permet de soutenir la recherche scientifique sur les maladies rares, en collectant des fonds.

Comme chaque année, de nombreuses Villes et associations de SQY se mobilisent pour le Téléthon, qui se déroule cette année les 5 et 6 décembre. Au niveau national, les dons de l'édition précédente ont, par exemple, permis « de collecter 38,9 millions d'euros consacrés à l'aide aux malades », explique le site internet afm-telethon.fr.

À Guyancourt, la Ville organise une après-midi consacrée à la cause le 6 décembre, au gymnase de l'Aviation. Au programme : initiations et démonstrations sportives et culturelles de 15 h à 17 h 45, au tarif d'1 euro. Sont également prévus des stage de k-pop proposés par l'association Contretemps, de 13 h 30 à 15 h, pour les 11 ans et +, ainsi qu'un challenge de danse de 15 à 16 h. Pour ces 2 événements, inscriptions à contact@contretemps.org. À partir de 18 h, une soirée cabaret est organisée au pavillon Waldeck-Rousseau, au tarif de 15 euros (entrée + repas). Plus d'informations sur ville-guyancourt.fr.

Aux Clayes, qui fut Ville étape dans les Yvelines il y a 2 ans, les associations proposent de nombreuses animations le 5 décembre, de 16 h 30 à 23 h 30, à l'espace des Docteurs Lion. Le lendemain, la journée sera au moins aussi dense : animations de 8 h 30 à 18 h au même endroit, exposition et baptême de voitures anciennes de 10 h à 16 h au gymnase Gilardi, ou encore baptême de plongée à la piscine Allende, de 18 à 22 h. La journée se clôturera avec un dîner-spectacle à l'espace Noiret, à 19 h. Pour découvrir toutes les animations en lien avec le Téléthon, rendez-vous sur lesclayessousbois.fr.

La ville de Maurepas organise toute une semaine consacrée au handicap et au Téléthon, du 1^{er} au

11 décembre. Le 6 décembre, pour le Téléthon, une vente de gaufres, crêpes et objets sera organisée au marché, de 9 h à 12 h, au profit de l'AFM-Téléthon. De 14 à 18 h, le gymnase de la Malmédonne accueillera un large programme d'activités (comprenant démonstrations et initiations gratuites) en partenariat avec les associations partenaires. Le même jour, le club de tarot de Maurepas organise un concours à la maison du voisinage des Coudrays. Les inscriptions ont lieu sur place dès 13 h 30. Plus d'informations sur les différentes activités sur maurepas.fr.

À Montigny, des animations se dérouleront en continu pendant 24 h, du 5 décembre (18 h) au 6 décembre (18 h), au gymnase Ladoumègue et au parc des sports de La Coudre. « Une participation de 2 euros donne l'accès à l'ensemble des activités », précise la Ville. Le fil conducteur du Téléthon à Montigny sera le défi des 24 h de course à pied, porté par l'Association sportive de Montigny-le-Bretonneux (ASMB) et la municipalité. « Venez courir (sans réservation) sur la piste d'athlétisme du parc des sports de La Coudre, et mettre ainsi vos muscles sains au service des muscles malades », invite la Ville. En parallèle, le 5 décembre, des animations se tiendront de 18 à 21 h au sein des 2 équipements publics : structures gonflables, maquillage, air hockey, bornes d'arcades, ateliers de robotique avec la mission numérique du 78, jeux vidéo... Programme complet sur montigny78.fr.

À Coignières, plusieurs événements au profit du Téléthon sont proposés. Le 5 décembre, à 19 h 30, un concert aux bougies à l'espace Daudet, organisé par Iryna Giraudet, professeure de piano et de violon au sein de l'association Coignières foyer club

et assuré par des jeunes pianistes et violonistes de la ville, permettra de récolter des fonds (entrée gratuite, participation libre). De même qu'un concert de variété française et internationale par le groupe Voc'Harmony, le 7 décembre à 16 h à la résidence-autonomie Les Moissonneurs. Le tarif d'entrée s'élève à 5 euros. Renseignements à ccsrpa@coignieres.fr.

À Élancourt, rendez-vous au complexe tennis et sports Gérard Favier, le 7 décembre, de 10 à 16 h, pour les 6 h d'Élancourt. « Formez une équipe de 2 à 8 personnes avec votre famille, vos amis, vos collègues ou vos voisins, et unissez-vous pour venir à bout d'une course en relais de 6 h aux abords du parc des sports Boniface. Que vous souhaitiez courir ou marcher, 25 minutes ou 3 h, le travail d'équipe et la cohésion seront vos forces », détaille la commune au sujet de cette course organisée par l'association 3A, et pour laquelle chaque participant devra s'acquitter de 6 euros, reversés à l'AFM-Téléthon. Possibilité également de venir seul et former des équipes le jour J. Détails et inscriptions à 6heures.elancourt@gmail.com ou au 06 12 43 51 55.

Toujours à Élancourt, outre la course, plusieurs ateliers sont organisés par des associations locales au complexe tennistique : golf (Bluegreen), rugby (URC78), défi Just dance (3A), tennis de table (CTTE), challenge de tir de hockey (Les Shocks), tai chi, zumba, et yoga dynamique (Vivre à la Clef), badminton (Les Volants d'Élancourt) ; handball (Élancourt-Maurepas Handball), savate forme et self-défense (École de boxe française Élancourt-Maurepas), ou encore tennis (Tennis club Élancourt) et boxe américaine (Boxing club Élancourt). À noter aussi la tenue d'une tombola avec plusieurs prix à gagner pour récolter encore plus de fonds pour la recherche.

À Magny, le gymnase Mauduit se mettra en configuration pour accueillir 25 h d'activités au profit de l'événement, les 5 et 6 décembre. Jeux, spectacles, animations, restauration colorée, traditionnelle vente d'huîtres, sport... Les animations seront multiples pour récolter un maximum de fonds. Détails au 06 50 13 56 39. ■

■ EN BREF

PLAISIR

La commune reçoit un prix Territoria d'or pour son application Eve

La municipalité de Plaisir a été récompensée lors du 39^e prix Territoria, obtenant le plus haut niveau de distinction pour son application Eve, de planification et de coordination événementielle.



La commune a reçu son prix des mains de Sophie Primas, ex-ministre et sénatrice LR des Yvelines, et en présence de Françoise Gatel, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation.

Une nouvelle distinction pour la commune de Plaisir. Elle a reçu le 21 novembre dernier le Prix Territoria au niveau or, soit « la plus haute distinction nationale du prix Territoria », annonce la municipalité plaisiroise dans un communiqué. Ce prix, créé en 1986 et organisé par l'Observatoire national de l'innovation publique, récompense « les acteurs publics ayant mené des actions d'innovation remarquées dans des domaines variés (citoyenneté, communication, culture ... », dans le but « de valoriser et de diffuser les innovations de terrain des collectivités territoriales afin qu'elles servent de sources de bonnes pratiques pour les territoires », rappelle

le communiqué de la Ville. Plaisir a été récompensée dans la catégorie communication pour son projet Eve, application de planification et de coordination événementielle. « Conçue en interne, développée en 2024 puis testée début 2025, Eve a été déployée en mars 2025 ; une phase de retour d'expérience est prévue au 3^e trimestre 2025, détaille la municipalité. Le développement a mobilisé un investissement unique de 17 226 euros TTC, entièrement pris en charge par la collectivité, et s'appuie sur la Power Platform / Power Apps, déjà couvertes par les licences Microsoft de la Ville, ce qui a permis d'éviter des coûts de maintenance récurrents. » ■

■ EN BREF

SQY Plusieurs collectes de sang prévues en décembre à SQY

Durant le mois de décembre, pas moins de cinq collectes de sang sont organisées, à La Verrière, Plaisir, Maurepas, Voisins et Villepreux.



Pour pouvoir donner son sang, il faut être en bonne santé, avoir entre 18 et 70 ans et peser plus de 50 kg.

L'EFS (Établissement français du sang) organise régulièrement des collectes de sang à SQY. En décembre, plusieurs sont programmées. Tout d'abord, à La Verrière, le 8 décembre de 14 h 30 à 19 h 30, au gymnase de la Fraternité. Ensuite, c'est à la maison des familles La Mosaïque, à Plaisir, qu'un don de sang se tiendra le 12 décembre, de 14 h à 19 h. La troisième collecte de sang aura lieu le 18 décembre, à la salle des fêtes de Maurepas, de 14 h 30 à 19 h 30. Le

lendemain, 19 décembre, la maison du Méritais, à Voisins, accueillera également une collecte de sang de 14 h 30 à 19 h 30. Enfin, quelques jours après Noël, l'EFS organise un don de sang à Villepreux, à l'espace Petrucciani, le 27 décembre, de 12 h à 17 h. Pour pouvoir donner son sang, il faut être en bonne santé, peser plus de 50 kg et avoir entre 18 et 70 ans. Les prises de rendez-vous à ces collectes s'effectuent sur le site internet dondesang.efs.sante.fr. ■



■ EN IMAGE

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX Le lancement des illuminations marque le début de la féerie de Noël

Il y avait du monde le 26 novembre, y compris les élus du Conseil municipal des jeunes (CMJ), sur le parvis de l'hôtel de ville de Montigny, pour assister au lancement des illuminations de Noël. Parmi les attractions, un ours géant illuminé, très apprécié des nombreuses familles présentes qui en ont profité pour prendre des photos devant lui. À cette occasion, Montigny s'est associée à l'Unicef en proposant une exposition à la mairie, ainsi qu'une animation menée par le CMJ autour d'une œuvre collective réalisée par les structures de la ville sur le thème De déchets à chefs d'œuvre, afin de sensibiliser au tri des déchets. Et comme chaque année, la traditionnelle boîte aux lettres installée à l'entrée de la mairie permet aux enfants de déposer leur précieuse lettre au Père Noël. D'autres lancements d'illuminations étaient prévus à SQY cette semaine-là, comme à Plaisir le 28 novembre. À La Verrière, ce sera le 4 décembre à 18 h devant la mairie.

SQY Des répar'cafés à Magny et Coignières ce samedi

L'école Bouvet et la boutique de quartier avenue de Chevincourt accueillent ces rendez-vous bénévoles permettant de réparer ses objets du quotidien, le 6 décembre.

Les répar'cafés sont très fréquents à SQY. Le 6 décembre, 2 de ces rendez-vous gratuits et bénévoles de réparation, permettant de venir apprendre à réparer ses objets usés (petit électroménager, outils, mobilier, jouets, vélos, informatique, appareils électroniques, vêtements ...), se tiennent à SQY. À Coignières, des réparateurs de l'association Repair café Coignières investissent l'école Bouvet de 10 à 12 h, « pour vous aider à faire des économies et ne pas jeter. Le Répar'café c'est un lieu sympa, ouvert à tous, Coignériens ou non, libre d'accès, pour réparer ensemble autour d'un bon café. Des bénévoles sont là avec leurs compétences et tout le matériel nécessaire pour vous aider à réparer... presque tout », affirme l'association. À Magny, rendez-vous le même jour de 10 à 17 h à la boutique de quartier située avenue de Chevincourt. Détails sur repaircafecoignieres.fr et repairmagny78@gmail.com.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

YVELINES

Le Département récompensé pour son action contre la prostitution des mineurs

Le conseil départemental a reçu, lors du dernier salon des maires, un prix territorial La Gazette des communes-GMF pour son programme de lutte contre la prostitution des mineurs déployé depuis 2024.

► ALEXIS CIMOLINO

Le salon des maires et des collectivités locales, qui s'est tenu du 18 au 20 novembre à Paris, a notamment été l'occasion de remettre au conseil départemental des Yvelines un prix territorial La Gazette des communes-GMF. Le Département a été récompensé pour son programme de lutte contre la prostitution des mineurs mis en place depuis 2024. Un programme « complet et ambitieux d'actions en faveur de la lutte contre la prostitution des jeunes et plus particulièrement des mineurs relevant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE, Ndlr) afin de répondre à plusieurs enjeux : prévenir les situations prostitutionnelles en informant et sensibilisant les jeunes, permettre un meilleur repérage par les professionnels, améliorer la prise en charge pluridisciplinaire et l'orientation des victimes, développer les solutions d'accueil de jour mises en œuvre sur le territoire », précise le conseil départemental dans un communiqué.

« L'innovation de ce programme porte sur la qualité des actions menées et la



Le président du Département, Pierre Bédier, s'est dit « malheureux » de recevoir ce prix « car ce sujet ne devrait pas exister ».

coordination de l'ensemble des acteurs dans la prévention, le repérage et la prise en charge des jeunes inscrits dans des parcours de prostitution ou d'exploitation sexuelle, poursuit le communiqué. Cette coordination [...] doit permettre une collaboration étroite avec les principaux acteurs et partenaires concernés : les forces de l'ordre, le Parquet, l'Éducation nationale, les services de prévention spécialisée, la Protection judiciaire de la jeunesse, et certaines associations spécialistes du sujet et intervenant sur les Yvelines (ACPE, Amicale du Nid, DIRE, Koutcha et réseau Satouk, Women safe & children...).

16 référents « lutte contre la prostitution », chargés d'accompagner les

autres professionnels dans le suivi des situations en cours et de leur apporter un appui technique, ont aussi été désignés sur le territoire yvelinois. Le Département rappelle également qu'il a créé il y a un an la Cellule de lutte yvelinoise contre la prostitution (CLYP). Il s'appuie pour ce faire sur l'association ACPE (Agir contre la prostitution des enfants) et son dispositif AdoSexo. « Toutes les situations de prostitution avérées ou supposées lui sont orientées pour évaluation et accompagnement », affirme le conseil départemental. 6 permanences sont également organisées dans les Yvelines pour accompagner les familles, victimes et professionnels, dont une à Trappes.

Un important dispositif est déployé pour s'attaquer au phénomène, et ce alors que les chiffres sont alarmants. En France, 15 000 mineurs seraient touchés par la prostitution et d'autres formes d'exploitation sexuelle, d'après le conseil départemental, constatant que le phénomène « prend de l'ampleur », et ce « dans les Yvelines comme dans tous les départements ». Sur le territoire yvelinois, 65 signalements ont été enregistrés à la Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) en 2024, contre 29 en 2023. Et rien qu'au 1^{er} semestre 2025, 58 signalements avaient déjà été enregistrés à la CRIP, selon les chiffres rapportés par le Département.

« En réalité, je suis malheureux de recevoir ce prix car ce sujet ne devrait pas exister, a d'ailleurs déclaré, dans des propos rapportés par le communiqué, Pierre Bédier, le président du conseil départemental, au moment de recevoir la distinction. Cependant, ce prix prouve que dans les Yvelines, nous agissons concrètement dans la lutte contre la prostitution des mineurs. Force est de constater que ce phénomène prend de l'ampleur et impacte différentes institutions parfois démunies pour apporter une réponse coordonnée. Cette dernière est pourtant indispensable pour agir efficacement. L'innovation de notre programme repose sur sa capacité à allier une réflexion à la fois préventive et curative. » ■

SQY Des coupures de courant aux Clayes et à Voisins cette semaine

Enedis prévoit des coupures de courant en raison de travaux dans deux communes de SQY : le 2 décembre aux Clayes, puis le 4 décembre aux Clayes de nouveau ainsi qu'à Voisins.

La société Enedis va entreprendre des travaux qui vont entraîner des coupures d'électricité aux Clayes et à Voisins. Aux Clayes, les coupures auront lieu les 2 et 4 décembre, de 8 h 30 à 16 h, dans la rue du Gros Caillou, aux numéros 15, 25 et 26. Pour avoir plus d'informations sur ces coupures d'électricité, il est possible de contacter Solenne Galiero au 09 70 83 19 70 ou par courriel à idfo-erc@enedis.fr. À Voisins, Enedis prévoit également de couper l'électricité le 4 décembre, de 11 h à 14 h, dans les rues suivantes : du 1 au 3 et du 10 au 24 rue des Pivoines ; du 1 au 15 et du 14 au 28 rue des Tulipes ; au 1, 2, 5, 21 et 11B dans la rue Alfred de Vigny, au 2 rue Marie Dorval ainsi que du 1 au 43 et du 2 au 16 rue Jasmin. Pendant ces coupures, pour suivre leur évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, il est possible de consulter le site internet enedis.fr/panne-et-interruption.

GUYANCOURT

Une table-ronde sur la nature en ville ce jeudi

Une table-ronde « Plus de nature pour une ville plus vivante » se tient le 4 décembre à l'espace Monod.

L'espace Monod, à Guyancourt, accueille le 4 décembre, de 20 h 30 à 22 h, une table-ronde sur le thème « Plus de nature pour une ville plus vivante ». Un événement organisé par le service transition écologique de la Ville « sur les bienfaits de la renaturation en ville : retour du vivant en milieu urbain, amélioration du cadre de vie, bénéfices sur la santé... », précise la municipalité. 4 experts seront présents : Hervé Cardinal (directeur des services techniques du Syndicat intercommunal pour l'assainissement de la Vallée de la Bièvre), Anne-Lise Aubouin, (architecte urbaniste au sein du cabinet Marniquet Aubouin), Dorian Spaak (coordinateur de l'association Terre et cité), et Justine Taverne (ingénieure docteure, enseignante à l'École supérieure d'agriculture). Cette table-ronde s'inscrit en lien avec l'exposition Legacy, de Yann Arthus-Bertrand (lire notre édition du 14 octobre).

■ EN BREF

SQY Deux communes de SQY labellisées « Ville amie des aînés »

Villepreux et Voisins ont reçu le label argent « Ville amie des aînés », récompensant leur politique menée en faveur de l'accompagnement des personnes vieillissantes.



Les municipalités de Villepreux et de Voisins ont reçu le label « Ville amie des aînés », niveau argent.

Lors du Salon des maires 2025, qui s'est tenu du 18 au 20 novembre à Paris, deux communes de SQY - Villepreux et Voisins-le-Bretonneux - ont obtenu le label « Ville amie des aînés », niveau argent. Elle rejoignent ainsi les 102 communes déjà récompensées par ce dispositif, qui comporte 4 niveaux de progression : bronze, argent, or et platine.

À Villepreux, l'obtention de ce trophée vient clore la grande cause communale menée en 2025 par la municipalité, consacrée au lien intergénérationnel.

« La démarche « Ville Amie des aînés » a été menée dans le cadre de la démarche participative Villepreux Génération 2035. En plus des services, des par-

tenaires, des professionnels et du très dynamique Comité des aînés, 189 seniors y ont participé, soit 10 % de la population senior de la ville, avec une moyenne d'âge de 74 ans », explique la municipalité dans un communiqué.

« Mais ce label vient surtout récompenser la pertinence de notre politique du bien vieillir que l'on structure depuis maintenant cinq ans », poursuit le maire MoDem de Villepreux, Jean-Baptiste Hamonic.

À Voisins, la maire UDI, Alexandra Rosetti, a annoncé l'obtention du label lors d'un déjeuner avec la presse, organisé le 20 novembre. « Hier soir, nous étions au Salon des maires et nous avons reçu le label « Ville amie des aînés », en argent, pour une 1^{re} acquisition, s'est réjouie l'édile. On était très contents car c'est une reconnaissance du travail mené pour les seniors et c'est très encourageant. » ■

PLAISIR Une consultation jusqu'au 5 décembre sur une antenne Free

Free prévoit d'installer une antenne de téléphonie mobile rue de la Boissière. Les habitants ont jusqu'au 5 décembre pour donner leur avis.

Comme ce fut beaucoup le cas ces derniers mois voire ces dernières années, la commune de Plaisir consulte ses habitants au sujet de l'installation d'une antenne de téléphonie mobile que prévoit l'opérateur Free. C'est cette fois-ci la rue de la Boissière qui est concernée. La consultation est ouverte jusqu'au 5 décembre. « Le dossier d'information au sujet de ce projet peut être consulté en mairie de Plaisir, direction de l'aménagement et de l'urbanisme. Un registre est également mis à votre disposition, permettant de recueillir vos observations. Attention, l'accueil à la direction de l'aménagement et de l'urbanisme se fait uniquement sur rendez-vous », précise la municipalité. Détails et prise de rendez-vous sur le site internet de la ville de Plaisir et son espace citoyen.

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Municipales : la maire Alexandra Rosetti veut repartir pour un 3^e mandat

La maire sortante, à la tête de la ville de Voisins-le-Bretonneux depuis 2014, a annoncé sa candidature pour les élections municipales des 15 et 22 mars prochains.

► PIERRE PONLEVÉ

Et de trois. À Voisins, après l'annonce des candidatures d'Olivier Afonso (DVD) en janvier dernier et d'Alexandre Constant (SE) en octobre (lire notre édition du 21 octobre), c'est au tour de la maire sortante, Alexandra Rosetti (UDI), en poste depuis 2014, d'annoncer la sienne. La liste qu'elle mène, Pour bien vivre Voisins, sera dévoilée en janvier prochain et sera renouvelée de moitié.

« Je suis sereine pour ce 3^e mandat mais néanmoins combative, car rien n'est jamais gagné. Le mandat qui vient de s'écouler a été difficile [...], notamment avec la fermeture d'une école (celle du Bois de la Garenne en 2023, Ndlr) en raison de la baisse de la natalité », confie l'élue. La création du quartier de la Remise, l'un des projets majeurs de son mandat actuel, touche à sa fin. « Les habitants aiment leur commune, et ils sont contents de leur logement et de leur quartier. Le retour que j'ai, c'est que l'on se sent bien à Voisins, dans un cadre de vie agréable », ajoute la maire.



Alexandra Rosetti a annoncé sa candidature pour un 3^e mandat en tant que maire de Voisins-le-Bretonneux.

Côté santé, la commune a installé une cabine de télémedecine à l'espace Marianne. Par ailleurs, avec l'acquisition de la maison médicale de la Grande Île (lire notre dossier du 4 novembre), la municipalité espère attirer 2 médecins généralistes en leur proposant des loyers attractifs. « Nous cherchons surtout des médecins qui n'ont pas de patientèle établie. On a

des touches mais pour l'instant on a eu quelques déceptions. Nous poursuivons donc nos recherches. On est une petite commune, donc l'arrivée de 2 médecins supplémentaires serait déjà un bon début », explique Alexandra Rosetti.

Si les électeurs lui renouvellent leur confiance, la maire ambitionne de créer un lieu ressource. « Un endroit où les gens pourront échanger sur des thématiques variées comme le soutien aux aidants ou aux parents d'enfants porteurs de handicap, avec l'appui d'associations spécialisées dans ces domaines », détaille l'élue. Ce lieu pourra également servir de café des citoyens, en accueillant par exemple des groupes de paroles ou des ateliers participatifs sur des questions liées à l'autonomie, à la santé ou encore à la longévité.

« Ce sera un lieu consacré à toutes ces problématiques très humaines », résume l'édile. Pour l'instant, le bâtiment de l'ex-crèche Les Diablotins (actuellement fermée) est envisagé, « car une nouvelle crèche, les Mini

pousses, a ouvert à La Remise », rappelle Alexandra Rosetti.

Concernant le site du Bois de la Garenne, le projet porté par Nexity prévoit la construction « d'à peu près 120 logements, dont 37 dans un esprit intergénérationnel, comme nous l'avons à La Manivelle (où cohabitent personnes âgées, jeunes et familles, Ndlr). Il y aura une salle commune, gérée comme un tiers-lieu, où les gens pourront se retrouver pour co-organiser des activités. Comme à La Manivelle, où cela se passe très bien, ce sera ouvert à tous les Vicinois », se félicite l'édile.

Par ailleurs, la résidence sera très végétalisée. « On replante 147 arbres, et c'est l'une de ses plus belles qualités. Nous avons même protégé des espaces qui ne l'étaient pas auparavant », ajoute Alexandra Rosetti. À l'intérieur de cet espace, des jardins potagers et un parcours inclusif accessible aux PMR seront aménagés. « C'est assez rare, et ce sera notre 1^{er} sur la commune, on en est très contents », s'enthousiasme-t-elle.

« Actuellement, nous attendons que le permis soit accordé. C'est un projet auquel je crois car on lui a donné une forte connotation seniors, et il y aura une maison santé/longévité qu'on va gérer avec l'Institut Pasteur de Lille, sur la thématique du bien vieillir au sens

large », explique-t-elle. Grâce à ces nouvelles constructions, la commune atteindra les 25 % de logements sociaux, imposés par la loi SRU. « La pénalité s'est réduite, et avec les projets à venir, on va arriver à ces 25 %. Nous avons bien calibré nos programmes immobiliers pour y parvenir, tout en préservant la mixité, car pour nous c'est essentiel », souligne-t-elle.

Côté sécurité, la maire prévoit de renforcer la police municipale, notamment en augmentant la présence des agents le week-end et en recrutant un policier supplémentaire, portant ainsi le nombre d'agents à 7. De nouvelles caméras sont également prévues. « Actuellement, la commune compte 50 caméras. On va en ajouter 3 dans le quartier de la Remise. Et puis, nous allons étudier les zones les plus sensibles », indique l'élue.

Enfin, parmi les projets à venir, la rénovation des bâtiments de la mairie et de l'espace Marianne. « Ce sont des passoires thermiques. On a une aide de l'État pour ces rénovations, via le Fonds vert, de 950 000 euros sur environ 1,6 million d'euros [...]. C'est un projet important. Il va améliorer les conditions de travail des agents et engendrer des économies d'énergie, ce qui améliorera les finances de la commune », conclut la maire. ■

■ EN BREF

YVELINES Sécurité routière : un partenariat entre la préfecture des Yvelines et la société RTE

La société RTE, basée à Montigny, sera accompagnée par la préfecture des Yvelines pour renforcer sa politique de prévention des risques professionnels.



Les plus de 130 salariés chargés de la maintenance du réseau électrique de haute et très haute tension bénéficieront, entre autres, de ce partenariat.

Le 24 novembre, le préfet des Yvelines, Frédéric Rose, et la société RTE (Réseau de transport d'électricité), basée à Montigny, ont signé une charte commune de sensibilisation à la sécurité routière, élaborée conjointement.

« Signée à l'occasion de la Journée santé au travail de RTE, cette charte vise à renforcer les actions de préven-

tion auprès des agents de l'entreprise, notamment lors des déplacements professionnels, et s'inscrit pleinement dans la stratégie départementale de sécurité routière pilotée par l'État », indique un communiqué transmis par la préfecture.

Ce partenariat permettra à RTE d'être accompagnée par les services de l'État dans la poursuite de sa

politique de prévention des risques professionnels. « L'accompagnement de la préfecture des Yvelines vient renforcer cette démarche, notamment sur le volet routier, grâce à l'expertise des services de l'État et de la coordination départementale de la sécurité routière », poursuit le communiqué.

Une charte signée le 24 novembre

Le Centre opérationnel de sécurité numérique (CORS-N), qui emploie plus de 200 personnes, ainsi que le groupe maintenance réseau, qui compte plus de 130 salariés, bénéficieront de cet accompagnement. « La sécurité routière est un enjeu majeur, et le risque routier professionnel demeure la 1^{re} cause d'accidents graves dans notre pays. Je salue l'engagement de RTE qui se mobilise aux côtés de l'État pour promouvoir une culture de prévention durable », a déclaré le préfet. ■

■ EN BREF

LA VERRIÈRE Le nouveau conseiller numérique est arrivé

La commune de La Verrière a récemment enregistré l'arrivée d'un 2^e conseiller numérique, qui pourra fournir un accompagnement et proposer des ateliers dans ce domaine.

Déjà dotée d'un conseiller numérique, la commune de La Verrière en a recruté un nouveau, annonce-t-elle dans une publication Facebook du 21 novembre dernier. Celui-ci, prénommé Pascal, donne rendez-vous au centre socioculturel Jacques Miquel aux personnes ayant besoin d'un accompagnement, de conseils, ou d'aide pour leurs démarches en ligne par exemple.

« Je suis à votre disposition pour régler vos problèmes avec votre ordinateur, votre téléphone, tout ce qui touche le numérique, avec des petits ateliers pour pouvoir monter en compétence et évoquer tous les sujets du numérique en général », déclare-t-il dans une vidéo sur la page Facebook de la municipalité. Renseignements à csc.be@mairie-laverriere.fr, au 01 30 50 13 00, ou directement au centre socioculturel Jacques Miquel. La Ville rappelle aussi que Mikaël, le conseil-



La municipalité de La Verrière bénéficiait déjà de la présence d'un conseiller numérique à l'hôtel de ville. Un 2^e proposera désormais un accompagnement, au centre Miquel cette fois.

ler numérique qui était déjà en poste, est « toujours présent pour les parents et les enfants à l'hôtel de ville ». Il est possible de le contacter au 01 30 13 76 36 ou à M.archambault@mairie-laverriere.fr. ■

PLAISIR

La boutique éphémère Lego revient à Plaisir pour Noël

Du 15 novembre au 27 décembre, le centre commercial Aushopping, à Plaisir, accueille de nouveau une boutique éphémère Lego, proposant une large sélection de modèles pour petits et grands.

► PIERRE PONLEVÉ



La boutique Lego est installée au niveau de l'opticien Kryss dans la galerie marchande d'Aushopping, à Plaisir (photo prise quelques jours avant l'ouverture au public).

À l'approche des fêtes, les familles sont nombreuses à rechercher un cadeau qui mêle à la fois créativité, jeu et imagination. Depuis plus de 90 ans, les célèbres briques Lego continuent de s'imposer comme un incontournable au pied du sapin. Leur capacité à évoluer avec les tendances, à s'adresser aussi bien aux enfants qu'aux adultes et à proposer des univers toujours plus immersifs en fait un succès durable. Fort de l'engouement

rencontré lors de ses précédentes installations – du 6 avril au 4 mai puis du 15 novembre au 24 décembre 2024 (lire nos éditions des 16 avril et 17 décembre 2024) –, la boutique éphémère Lego revient au centre commercial Aushopping, à Plaisir, du 15 novembre au 27 décembre. Située au niveau de l'opticien Kryss, elle proposera une sélection étendue de modèles, des classiques intemporels aux dernières nouveautés.

« Que vous soyez passionné de la marque Lego ou simple curieux, les plus jeunes visiteurs pourront profiter d'un moment ludique et convivial, notamment grâce à notre atelier de construction de petit train de Noël, gratuit et en libre accès pendant les jours d'ouverture de la boutique », précise un communiqué du centre commercial. Cette animation pensée pour les enfants, va permettre aux familles de partager un instant créatif.

Les univers proposés sont variés, « avec les univers Star Wars, Harry Potter, et Disney pour des aventures épiques ; les modèles impressionnants de la gamme Lego Technic, pour les passionnés de construction ; les incontournables des univers Lego City et Lego Friends, parfaits pour stimuler la créativité », détaille le communiqué. Les visiteurs découvriront également des éditions spéciales de Noël et des nouveautés conçues pour les fêtes.

« Laissez libre cours à votre créativité et (re)tombez sous le charme des petites briques qui font rêver le monde entier depuis des générations », ajoute le communiqué. La boutique est ouverte du lundi au samedi, de 10 h à 19 h, ainsi que les dimanches 14 et 21 décembre, de 10 h à 18 h. Renseignements sur plaisir.aushopping.com. ■

■ EN BREF

LES CLAYES De nouveaux locaux pour les Restos du cœur

Ces nouveaux locaux, d'une surface 2 fois supérieure aux précédents, réunissent à la fois le centre d'activités des Clayes, l'entrepôt départemental, mais aussi le siège des Restos du cœur dans les Yvelines.

Les Restos du cœur des Yvelines ont inauguré le 20 novembre dernier de nouveaux locaux, situés aux Clayes-sous-Bois, avenue du président Kennedy. Des locaux de 200 m² (100 m² sont pour l'accueil du public et 100 m² réservés au stockage des denrées), soit le double des précédents, et qui regroupent à la fois le centre d'activités des Clayes, l'entrepôt départemental, mais aussi le siège des Restos du cœur dans les Yvelines.

« Ce nouvel espace est conçu pour allier efficacité logistique et accueil bienveillant, résume la commune des Clayes-sous-Bois sur son site internet. Les locaux réunissent désormais l'entrepôt de stockage départemental et le centre de distribution clé-tien sur un site unique, garantissant plus de simplicité et de coordination. » Ces locaux sont constitués d'un espace petite enfance, d'une zone logistique de 70 m², d'un espace d'attente convivial, de zones de

confidentialité, de rayons de distribution repensés, et d'une zone de stockage en rez-de-chaussée pour faciliter les livraisons, liste, sur sa page Facebook, la municipalité de Villepreux, commune couverte aussi par ce centre d'activités, et limitrophe de ce lieu.

Des distributions alimentaires les lundis, mercredis, vendredis et samedis

Il est notamment possible, au sein de ces nouveaux locaux, de bénéficier de distributions alimentaires. Celles-ci ont lieu les lundis, mercredis et vendredis de 14 à 17 h, et les samedis de 9 h 30 à 12 h 30. Ils sont ouverts au public pour la période hivernal depuis le 16 novembre et jusqu'au 7 mars (inscriptions les jours d'ouverture sur rendez-vous). Renseignements au 01 34 62 20 79 ou au 01 30 80 90 95, à ad78.siege@restosducoeur.org, ou à ad78.lesclayes-cd@restosducoeur.org. ■

ÉLANCOURT Une conférence IA parents / jeunes le 10 décembre

Les adolescents et leurs parents souhaitant participer à la conférence sur l'IA du 10 décembre en mairie ont jusqu'au 5 décembre pour s'inscrire.

La commune d'Élancourt organise, le 10 décembre de 18 h 30 à 20 h en mairie, une conférence sur le thème de l'Intelligence artificielle (IA). Celle-ci est destinée aux adolescents et à leurs parents, mais attention, ils n'ont que jusqu'au 5 décembre pour s'inscrire, au 01 30 66 45 10. « Lors de cette conférence, nos conseillers numériques apporteront des conseils pour favoriser une bonne utilisation de l'IA au sein de la famille, détaille la municipalité. Plusieurs sujets seront abordés : la technologie IA, les principaux outils utilisés, les opportunités de cette technologie, mais aussi, la place de l'IA dans la scolarité, ou encore, l'importance de garder un esprit critique. » 3 jours plus tard, le 13 décembre donc, des ateliers numériques en famille se tiendront, de 10 à 12 h à la Commanderie. Détails et inscriptions enfance-education@ville-elancourt.fr.

■ EN BREF

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX La commune primée pour ses Assises de l'éducation

Montigny-le-Bretonneux a reçu le 21 novembre dernier le prix de la participation 2025 par le think tank Décider ensemble.

En 2023, la commune de Montigny avait lancé ses Assises de l'éducation. Une démarche de réflexion et de concertation avec tous les acteurs du monde éducatif (enseignants, parents d'élèves, enfants, agents ...) pour recueillir leurs avis sur différents thèmes liés à l'école et réfléchir aux enjeux et aux défis de l'éducation.

Cette démarche a été récompensée d'un trophée, le prix de la participation 2025 par Décider ensemble, (think tank créé en 2005 à l'initiative du ministre de l'Écologie et du Développement durable de l'époque, Serge Lepeltier, pour créer et diffuser une culture de la participation et de la décision partagée), reçu le 21 novembre au Sénat.

« Cette récompense nationale salue 2 années de travail collaboratif exemplaire avec les parents, enfants, enseignants et agents municipaux, avec le



« Cette récompense nationale salue 2 années de travail collaboratif exemplaire [...] pour repenser l'école de demain à Montigny », se félicite la Ville.

soutien de l'Éducation nationale, pour repenser l'école de demain à Montigny », se félicite la Ville. Ces Assises de l'éducation avaient néanmoins aussi conduit, entre autres, à certaines décisions difficiles (ferme-

tures des écoles Verlaine et Rimbaud depuis septembre 2025).

« Devant l'érosion du nombre d'élèves et l'accroissement du nombre de locaux vides, la Ville a choisi, au lieu de subir, d'anticiper et de concerter pour transformer cette contrainte en plus-value éducative et repenser l'école de demain à Montigny, explique la municipalité dans un communiqué. Ce diagnostic a conduit la municipalité à redessiner le maillage scolaire (fermeture des groupes scolaires Verlaine et Rimbaud en 2025) avec comme fil directeur : l'intérêt des enfants avant tout, en soutenant la réussite éducative par un accompagnement pédagogique renforcé ; la consolidation d'un réseau d'écoles par quartier équilibrant durée des trajets à emprunter et attentes des enseignants sur le nombre de classes par école, et l'adaptation des équipements au dérèglement climatique et aux obligations de plus grande efficacité énergétique. » ■

MAUREPAS La Ville invite les habitants à renouveler leurs concessions funéraires

La ville de Maurepas invite les habitants à renouveler leurs concessions funéraires au cimetière communal en se rapprochant du pôle citoyen.

Au cimetière communal de Maurepas, situé rue de Villeneuve, plusieurs concessions arrivant à échéance vont prochainement être reprises par la Ville. Des travaux ont d'ailleurs été entrepris le 20 novembre en ce sens. La municipalité invite donc les habitants à se manifester pour renouveler leurs concessions. « Pour rappel, ces emplacements, non renouvelés, reviennent de plein droit à la Ville. Les titulaires et/ou ayants droit ont été, dans la mesure du possible, prévenus par courrier et par un affichage sur le site », indique la commune sur sa page Facebook. Pour effectuer ces renouvellements – si vous n'avez pas été contacté – les personnes concernées doivent se rapprocher du pôle citoyen en contactant le 01 30 66 54 32 ou en envoyant un courriel à cimetiere@maurepas.fr.

REJOINDRE SUEZ, C'EST AGIR CHAQUE JOUR AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT.

**Des métiers passionnants,
des opportunités de carrière
pour révéler vos talents.**

Rejoindre SUEZ, c'est rejoindre un groupe qui cherche à faire bouger les choses, avoir de l'impact, le tout dans un environnement de travail inclusif et favorable.

Avec nous, construisez votre carrière dans une entreprise engagée au service de l'environnement, y compris le vôtre !

**Prêts à exercer un métier qui a du sens
et à relever les défis environnementaux
d'aujourd'hui et de demain ?**

Rejoignez-nous ! SUEZ recrute des managers, des techniciens de réseau eau potable et assainissement, des électromécaniciens, des techniciens de traitement, des agents de réseau eau potable et assainissement, des automaticiens...

Retrouvez toutes nos offres sur notre site carrière.

C'est par ici !



40

**C'est le nombre de postes à pourvoir
sur l'ouest de l'Île-de-France**



FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

Élancourt Un véhicule hybride s'enflamme et explose dans un parking souterrain

À Élancourt, la batterie d'une voiture hybride rechargeable a pris feu puis explosé dans un parking souterrain le mardi 25 novembre. Heureusement, aucun blessé n'est à déplorer.



12 sapeurs-pompiers et quatre véhicules ont dû être mobilisés pour éteindre la voiture et sécuriser le parking.

Plus de peur que de mal. Le mardi 25 novembre, aux alentours de 5 h du matin, une voiture hybride rechargeable (DS7 Crossback) a pris feu dans un parking souterrain d'une résidence de deux étages, située rue de Suffren, à Élancourt. L'incident a entraîné une mobilisation de 12 sapeurs-pompiers et de quatre véhicules, qui ont œuvré pendant près de 3 heures pour maîtriser le sinistre et sécuriser les lieux.

Les pompiers sont intervenus peu après 5 h, suite à une « déflagration », comme l'a indiqué le Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours des Yvelines (Codis 78). Heureusement, le sinistre n'a pas nécessité l'évacuation des résidents de l'immeuble et n'a causé « aucun autre dommage », notamment aux autres voitures stationnées dans le parking souterrain. À priori, la batterie de la voiture, située sous la banquette arrière, semble être à l'origine de l'incident. Celle-ci aurait pris feu avant d'exploser.

Le lendemain, le 26 novembre, 78actu a pu échanger avec une riveraine, un peu plus de 24 h après les faits. Selon elle, les habitants « sont

assez contrariés » car le propriétaire aurait été informé des risques. « Selon nos informations, quatre courriers lui auraient été successivement adressés par le constructeur (Stellantis, Ndlr) pour qu'il ramène urgemment son véhicule », rapportent nos confrères.

Stellantis, le constructeur propriétaire de plusieurs marques, dont DS automobiles, a lancé une vaste campagne de rappel, depuis septembre 2025, visant plusieurs modèles de véhicules hybrides rechargeables, dont la DS7 Crossback (produite entre le 7 mars 2019 et le 27 septembre 2021). « Mais également des Opel Grandland X (commercialisées entre le 2 juillet 2019 et le 19 août 2021), des Citroën C5 Aircross (sorties d'usines

entre le 20 janvier 2020 et le 18 février 2021) et des Peugeot 3008 V2 et 5008 V2 (vendues entre le 2 juillet 2019 et le 12 octobre 2022) », détaille 78actu.

Le site internet rappel.conso.gouv.fr précise que le rappel pour les propriétaires de DS7 Crossback a été lancé le 19 septembre, en raison d'un défaut potentiel de la batterie haute tension, « ce qui pourrait causer une surchauffe et provoquer l'incendie de la batterie ou du véhicule ».

L'habitante de l'immeuble a longuement témoigné auprès de 78actu. D'après elle, le propriétaire du véhicule « était conscient du risque et parfaitement alerté du danger ». « J'ai entendu l'explosion. Quand on est venu sonner

chez lui, il ne semblait pas avoir un sentiment de culpabilité. Ça aurait pu être grave, et arriver au moment où des gens portaient au travail. Heureusement, après ce coup de pression, il y a eu plus de peur que de mal, et pas de gros dégâts », a-t-elle expliqué au média local.

Elle résume les événements de la matinée. « Nous avons été réveillés par les fumées qui ont envahi l'immeuble. C'est en fait un voisin du 2e étage, qui est pompier, qui a donné l'alerte. Tout le monde a vite compris. Ça brûlait en bas. Il ne s'est pas passé cinq minutes avant qu'on entende l'explosion. On avait déjà commencé à évacuer », relate cette habitante à 78actu.

Toujours selon le témoignage de la riveraine, « il y a eu un défaut de fonctionnement des valves d'évacuation de fumées. Elle ne se sont pas déclenchées ». Cet immeuble date de 2019 et est composé d'une vingtaine d'appartements. « Les alarmes incendie dans les appartements n'ont pas non plus marché alors qu'il y avait déjà de la fumée à l'intérieur. On nous a dit qu'elles n'étaient pas forcément au bon endroit ».

Le souffle de l'explosion a pulvérisé les vitres de la voiture et « le toit a éclaté », engendrant également la destruction (prévue dans telles circonstances) de la porte du garage de la résidence pourtant situé à « une

cinquantaine de mètres de la voiture sinistrée ».

Contacté par nos confrères, le propriétaire de la voiture en question a démenti avoir eu connaissance du danger. Il leur a indiqué avoir reçu « un simple courrier en septembre m'informant qu'il y avait peut-être une défaillance de la batterie et un risque d'incendie, mais pas un danger d'explosion. J'étais en vacances en octobre et je n'en ai pris connaissance que début novembre ».

Selon lui, le rappel était de niveau 2, ce qui signifiait qu'il devait faire vérifier son véhicule, mais qu'il n'était pas nécessaire de l'immobiliser. « Comment peut-on penser que j'ai sciemment fait courir un danger », s'est-il exclamé. Et d'ajouter : « J'ai cette voiture depuis 2021. La batterie est sous la banquette arrière, là où s'assoient mes enfants. Elle a été éventrée. La batterie aurait pu exploser n'importe quand, et tuer mes enfants, tuer quelqu'un, y compris mardi matin. Ça ne me fait pas plaisir de savoir que j'aurais pu avoir une mort sur la conscience ».

Lui estime que « la bonne question » réside dans « la responsabilité de Stellantis ». « Je n'ai eu que des ennuis avec ce véhicule. J'ai eu d'autres rappels de constructeur par le passé pour différents problèmes. J'essaie toujours de faire les choses correctement et je suis en litige avec eux. Cette voiture, je l'ai achetée 60 000 euros. Qui est le perdant aujourd'hui ? C'est moi ! », conclut-il, amer, auprès de nos confrères. Quant à la voiture pulvérisée, elle a été extraite du parking « encore chaude » par un remorqueur. ■

Yvelines Un réseau d'escroquerie à la voiture de location démantelé

Un homme de 39 ans a été interpellé, soupçonné d'avoir immatriculé des voitures de location à son nom avant de les revendre à des professionnels, causant un préjudice proche de 700 000 euros.

En avril 2025, la brigade financière de l'hôtel de police de SQY, situé à Élancourt, a reçu une plainte de la société Vendezvotrevoiture.fr pour des faits d'escroquerie impliquant un individu âgé de 39 ans, domicilié à Thiverval-Grignon et originaire de la communauté des gens du voyage, déjà connu des services de police.

Ce dernier avait en effet revendu quelques semaines plus tôt deux véhicules utilitaires à la société en question. Au moment de les revendre à son tour, la société a constaté que les véhicules figuraient dans le Fichier des objets et véhicules signalés (Foves), pour

abus de confiance. L'enquête a révélé que l'escroc louait des voitures auprès de sociétés de location, les faisait réimmatriculer à son nom avec la complicité de garages « fantômes », puis cessait de payer les loyers. Il se précipitait ensuite pour les revendre, puis empochait tout simplement l'argent. Les minutieuses investigations financières, couplées à des surveillances techniques et physiques (notamment avec l'appui de la BMAD 78 (Brigade des moyens aériens départementaux des Yvelines), ont permis d'établir la complicité de cinq autres membres de sa famille.

Le préjudice établi par les enquêteurs avoisine les 700 000 euros, portant sur une vingtaine de véhicules, et plusieurs professionnels de la vente de voitures en ont été victimes. Le 15 octobre dernier, deux opérations d'interpellation ont été menées simultanément par les policiers du commissariat d'agglomération de SQY, la BMAD 78 et la Compagnie départementale d'intervention, sur des propriétés à Thiverval Grignon et Chevières, une commune située dans le département de l'Oise (60).

Le principal suspect et sa femme étaient absents de leur caravane



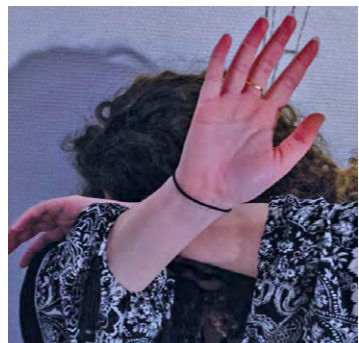
Les policiers du commissariat d'agglomération de SQY ont démantelé un réseau d'escroquerie impliquant des voitures de location réimmatriculées pour être revendues.

au moment de l'intervention. Ce dernier a été repéré dans la matinée, sortant en voiture d'une aire d'accueil des gens du voyage, à Trappes. Il a refusé d'obtempérer, mais a finalement été interpellé à Jouars-Pontchartrain, après une course-poursuite au cours de laquelle il a percuté plusieurs véhicules, sans faire de blessés. Son épouse s'est présentée à la police dans l'après-midi.

Le principal auteur a reconnu l'ensemble des faits lors de ses auditions, tout en minimisant la participation des cinq autres membres de sa famille et en restant très évasif concernant la destination des sommes d'argent obtenues. L'affaire n'est pas encore close. Le parquet de Versailles examine actuellement un dossier transmis par la gendarmerie, qui pourrait impliquer les mêmes individus dans des faits similaires. ■

Conflans-Sainte-Honorine Il frappe son ex, lui vole 3500 euros et sa voiture

Le 6 novembre, une femme a décidé de porter plainte contre son compagnon. Celui-ci l'a agressée à plusieurs reprises et lui a dérobé 3 500 euros. Il a été condamné à deux ans de prison.



La victime s'est vue prescrire une ITT de 2 jours.

La jalousie n'est pas une preuve d'amour. Alors qu'elle dormait tranquillement, une femme se fait réveiller par son compagnon durant la nuit du 5 novembre. Cet homme de 33 ans, déjà connu des services de police, a fouillé son téléphone et a lu des échanges entre elle et « un ami » datant de 2020. Elle s'explique mais le trentenaire n'est malheureusement pas convaincu et lui assène plusieurs coups de poing.

Le lendemain matin, la victime découvre que son compagnon a pris son véhicule en quittant leur domicile de Conflans-Sainte-Honorine. Ensuite, en vérifiant ses applications bancaires, elle découvre qu'il lui manque 3 500 euros. La jeune femme va donc porter plainte au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine et les policiers vont partir à la recherche du conjoint violent. Ils tombent sur lui le soir même sur le parking de l'hôpital de Poissy.

Entendu par les forces de l'ordre, il admet dans un premier temps uniquement l'usage de produits stupéfiants mais finit par reconnaître l'ensemble des faits reprochés lors de la confrontation organisée. L'homme de 33 ans se retrouve ensuite au tribunal de Versailles et est condamné à 2 ans de prison ferme. ■

Mantes-la-Jolie Une course-poursuite dans les rues du Val-Fourré

La Brigade spécialisée de terrain de Mantas-la-Jolie a dû prendre en chasse une Renault Clio dans la nuit du 19 novembre, au niveau de l'avenue Albert Camus. Le conducteur a endommagé un fourgon de la police en tentant de s'échapper mais a finalement été arrêté. Il a écopé de 8 mois de prison.



Le passager était déjà sous le régime de la semi-liberté.

Le 19 novembre 2025, aux alentours de 21 h, les effectifs de la Brigade spécialisée de terrain (BST) voulaient contrôler une Renault Clio qui circulait à vive allure avenue Albert Camus. Le conducteur refuse délibérément d'obtempérer et prend la fuite, non sans commettre de multiples infractions au code de la route pouvant mettre sa vie en danger, dont celle de son passager. Au niveau de la rue Jacques Cartier, le contrevenant a foncé volontairement sur le fourgon sérigraphié

— entraînant des dégâts sur la carrosserie — qui s'était positionné sur la chaussée et ce dans le but évident de forcer le passage. Sauf que cet accident a mis fin à la course poursuite, les deux jeunes hommes, âgés respectivement de 24 et 25 ans, étant interpellés et placés en garde à vue. Ils décident de reconnaître les faits et sont ensuite déferés au tribunal judiciaire de Versailles. Le juge n'a fait aucune distinction pour les deux prévenus : 8 mois de prison ferme chacun. ■

Triel-sur-Seine Une octogénaire victime d'un homejacking

Plusieurs individus ont pénétré dans le domicile d'une femme de 87 ans dans la nuit du 27 au 28 novembre à Triel-sur-Seine. L'octogénaire a été menacée avec une barre de fer et les voleurs sont repartis avec des montres et un collier de perles.



Selon le maire SE de Triel-sur-Seine, les ravisseurs disposaient de technologies pouvant brouiller les téléphones portables.

Tout commence à 3h du matin, le 28 novembre. Un pavillon, occupé par une femme de 87 ans veuve depuis près de 15 ans, est touché par une coupure d'électricité. Comme l'indique *Le Parisien*, c'est la seule habitation touchée dans cette rue située à Triel-sur-Seine. L'octogénaire décide donc d'appeler son fils, qui remarque que le disjoncteur a sauté. Il le remet en route et, par acquis de conscience, effectue un tour du pâté de maison : RAS, donc il rentre chez lui.

Deux heures plus tard, finalement, plusieurs individus arrivent dans la chambre de la propriétaire des lieux et commencent à la menacer avec une barre de fer afin qu'elle ouvre son coffre-fort. Le quotidien d'informations régionales explique ensuite que la femme du quatrième âge s'exécute, ce qui permet aux ravisseurs de prendre des bijoux — dont un collier de perles d'une grande valeur — ainsi que deux montres des marques Rolex et Breitling. Dès qu'ils déguerpissent, la victime prévient les forces de l'ordre.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► LA RÉDACTION

Les enquêteurs de la police de Versailles ont déjà commencé à relever toutes les traces ADN et autres possibles indices afin de résoudre au plus vite cette enquête. *Le Parisien* précise le mode opératoire. Cette maison ayant déjà été cambriolée une dizaine d'années auparavant, elle possède des fenêtres à triple vitrage, des caméras extérieures, des détecteurs de mouvements à l'intérieur et une alarme sonore. Les cambrioleurs ont fracturé le gond d'une fenêtre pour pénétrer dans le pavillon.

Heureusement, l'octogénaire ne souffre d'aucune blessure et a été réconfortée par son fils pendant que les équipes scientifiques procédaient à des relevés. Le maire SE de la Ville, Cédric Aoun, a donné ces nouvelles rassurantes dans un post Facebook sur son compte personnel. Il en a également profité pour militer pour le déploiement de la vidéosurveillance sur l'intégralité de la commune. Actuellement, Triel-sur-Seine dispose d'un Centre de supervision urbain fort de 40 caméras. ■

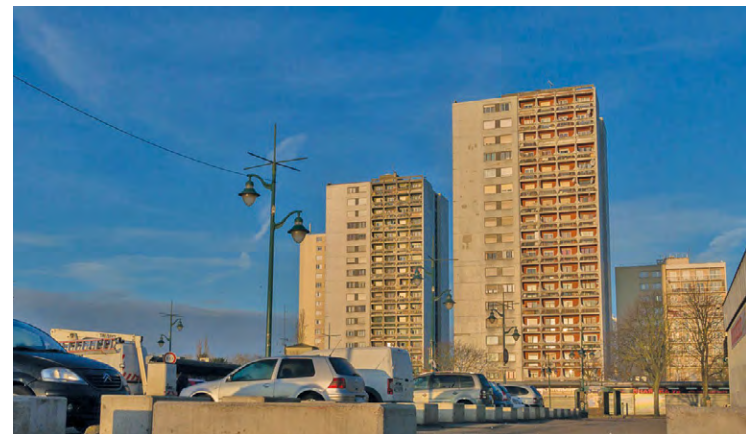
Mantes-la-Jolie

La voisine permet de déloger des squatteurs

Une habitante du quartier du Val-Fourré, à Mantas-la-Jolie, a remarqué de l'activité suspecte dans le logement inoccupé de son voisin. Elle a donc appelé la police, qui a pu arrêter six personnes.

Voisins vigilants n'a jamais autant bien porté son nom. Six personnes — trois femmes âgées de 15, 19 et 53 ans et trois hommes âgés de 15, 29 et 42 ans — avaient réussi à s'installer dans un logement vacant situé boulevard du Maréchal-Juin, dans le quartier du Val-Fourré, à Mantas-la-Jolie. Sauf que ceux-ci ont fait beaucoup trop de bruit, ce qui a alerté la voisine qui savait le véritable propriétaire des lieux absents.

Selon *Le Parisien*, elle a donc appelé la police qui est intervenue dans la nuit, du 27 au 28 novembre et qui a inculpé les six personnes pour « violation de domicile » et « dégradation ». D'après le quotidien d'informations régionales, les deux hommes âgés



Le maire Horizons de Mantas-la-Jolie a concédé qu'il y avait « quatre ou cinq » squats problématiques dans sa commune.

de 29 et 42 ans — eux-mêmes habitants du Val-Fourré — aurait payé les quatre autres pour leur trouver un appartement. Le maire Horizons de la Ville, Raphaël Cognet, a indi-

qué au *Parisien* que « le signalement par des voisins constitue le mode de détection des squats le plus fréquent » et qu'il faut « alerter en cas de suspicion ». ■

Volleyball Plaisir-Villepreux se relance sans briller en terre normande

Le Volley club Plaisir-Villepreux, qui restait sur 2 défaites, s'est imposé 3 sets à 2, sur le terrain l'Agglo Sud volley 76, la lanterne rouge le 29 novembre dans le cadre de la 8^e journée de N3.



Le VCPV s'est imposé dans la douleur dans une rencontre où il était favori. « C'est un match où on perd un point, concède l'entraîneur-joueur », Thomas Pielka, qui avait fait tourner son effectif.

En déplacement sur le terrain de l'Agglo Sud volley 76, le Volley club Plaisir-Villepreux (VCPV) est reparti avec la victoire, le 29 novembre dans le cadre de la 8^e journée de Nationale 3. Un succès toutefois dans la douleur, 3 sets à 2 (25-22, 21-25, 26-24, 17-25, 13-15), sur le terrain de la lanterne rouge. « C'est un match où on perd un point, concède l'entraîneur-joueur plaisiro-clétien, Thomas Pielka, contacté par la Gazette deux jours après la rencontre. On voulait prendre les trois points (les équipes gagnant 3 sets à 2 ne prennent que 2 points sur 3 possibles, contrairement à celles l'emportant sur le score de 3 sets à 0 ou 3 sets à 1, Ndlr). »

L'entraîneur-joueur avait fait tourner son effectif lors de ce match et regrette que « les remplaçants n'aient pas pris le lead ». Ce sont même les titulaires, en sortie de banc, qui ont permis au VCPV de l'emporter, à l'issue d'un match très accroché.

Avec ce résultat, Plaisir-Villepreux, qui retrouve tout de même la victoire après deux défaites de suite, reste englué à la 7^e place, en milieu de classement de sa poule de 12 équipes. Loin des objectifs affichés du club, qui évoluait en Nationale 2 la saison passée et espérait retrouver cette division le plus vite possible. « Notre objectif, en début d'été, c'était quand même de remon-

ter », avoue Thomas Pielka, reconnaissant que cet objectif ne sera pas atteignable cette année. Il avait d'ailleurs prévenu dès le début de saison. « Une montée, on a une erreur ou deux max dans l'année, une défaite ou deux. Donc il faut vraiment rester concentrés tout le long, avoir un peu de continuité, un peu de chance de ne pas avoir de blessures, et pouvoir performer aussi à l'extérieur sur les gros matchs », avait-il déclaré fin septembre à l'issue d'un premier match remporté là aussi 3 sets à 2, alors que le VCPV était favori.

Les Plaisiro-Villepreusiens ont déjà perdu trois de leurs huit matchs et la 1^{re} place, la seule permettant la montée, est à huit points. Désormais, le club visera cette sai-

son à « faire progresser le collectif et les jeunes ». Le VCPV a d'ailleurs été labellisé Club formateur 2025. Un label que détenait déjà le club depuis plusieurs années, et qui se répercute aussi sur l'équipe seniors puisque certains jeunes formés club viennent alimenter cette dernière, souligne Thomas Pielka.

Une équipe seniors qui disputera son prochain match face à Vélizy, 5^e au classement, le 7 décembre à domicile. « Encore un derby (ils sont cinq clubs franciliens, dont rois yvelinois, dans la poule, Ndlr). Ils (Vélizy, Ndlr) ont quelques joueurs qu'on connaît bien. On part outis-ders, ils sont mieux classés que nous, mais l'objectif sera de l'emporter », annonce Thomas Pielka. ■

Cyclisme 2 coureuses sur le podium en cyclo-cross pour le VCESQY-team Voussert

Le 22 novembre, le Vélo club Élanecourt Saint-Quentin-en-Yvelines (VCESQY-team Voussert) présentait les coureuses de son équipe N2 pour l'année 2026 (lire notre édition du 25 novembre). Et certaines d'entre elles n'ont pas tardé à (re)briller. Le 23 novembre, lors du cyclo-cross de Villeneuve Saint Georges (Val-de-Marne),

Justine Le Bras (29 ans, qui vient d'arriver au club) a remporté la 1^{re} place, tandis que sa coéquipière Léane Vershelde (21 ans, 2^e saison au club) monte sur la 3^e marche du podium. Et ce « au terme d'une très belle course », se réjouit le VCESQY-team Voussert sur sa page Facebook, félicitant ses 2 coureuses. ■

Athlétisme 2 athlètes saint-quentinoises sélectionnées pour les championnats d'Europe de cross-country

Jade Le Corre et Camille Place, membres de l'EASQY, font partie de la délégation française sélectionnée pour les championnats d'Europe de cross-country, prévus le 14 décembre prochain.

Jade Le Corre et Camille Place disputeront bien les championnats d'Europe de cross-country, prévus le 14 décembre prochain à Lagoa (Portugal). Les 2 coureuses licenciées à l'Entente athlétique de Saint-Quentin-en-Yvelines (EASQY), âgées respectivement de 20 et 22 ans, font partie de la délégation française sélectionnées pour cette compétition.

Une médaille d'argent pour Jade Le Corre l'année dernière dans cette compétition

Elles figureront parmi l'équipe espoirs (U23), « à la suite de leur formidable doublé lors du cross de sélection (1^{re} place pour Jade Le Corre et 2^e pour Camille Place, le 23 novembre à Allonnes, dans la Sarthe) Ndlr », précise l'EASQY.

« Elles auront à parcourir 5,960 km et le départ sera donné à 10 h 26 », ajoute le club.

Les 2 athlètes s'avanceront donc lors de cette échéance continentale dans un bon état de forme, puisque, outre leurs performances au cross de sélection, Camille Place a été sacrée championne de France sur route, sur 5km, le 26 octobre dernier. Elles affichent également un joli précédent aux championnats d'Europe de cross-country lors de l'édition de l'année dernière, à Antalya (Turquie), Jade Le Corre avait décroché la médaille d'argent par équipes et la 5^e place en individuel (elle concourrait en juniors à l'époque), tandis que Camille Place avait elle terminée 5^e, déjà chez les espoirs. ■

En 2025,
profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

**offrez une meilleure
visibilité à votre marque**



DÉCOUVREZ NOS PAGES

ACTUALITÉS

FAITS DIVERS

CULTURE

SPORT

**Et profitez d'une visibilité optimale
auprès d'un large lectorat
hebdomadaire.**

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux



CULTURE LOISIRS

► ALEXIS CIMOLINO

Élancourt Le quartier des 7 Mares et sa médiathèque à l'honneur à travers une riche programmation

Une exposition sur les 50 ans de ce quartier mythique d'Élancourt et de SQY, et de nombreux événements au sein de sa médiathèque, ont lieu jusqu'au 13 décembre.



La médiathèque des 7 Mares, la 1^{re} du réseau des médiathèques de SQY, a ouvert le 29 décembre 1975. Elle a fait l'objet d'une rénovation en 2022-2023 (ici peu de temps après sa réouverture).

1975-2025. 50 ans d'histoire pour le quartier des 7 Mares, à Élancourt, l'un des plus emblématiques de la Ville nouvelle de SQY. Pour célébrer ce demi-siècle, le Musée de la ville de SQY organise une exposition intitulée *Nouvelle ville, vie nouvelle, architecture et design au tournant des années 1970*, à l'affiche depuis le 4 octobre et jusqu'au 13 décembre au centre des 7 Mares (ex-Maison pour tous), situé au-dessus de la librairie Le Pavé dans la Mare.

« Il y a 50 ans, était inauguré le centre documentaire des 7 Mares, construit par l'architecte Philippe Deslandes. Avec le carillon des frères Baschet couronnant sa tour de briques, évoquant les beffrois des villes libres médiévales, il constitue symboliquement le cœur battant du quartier et des environs. La future médiathèque évoque bien à elle seule le renouveau de la façon d'appréhender la ville, la vie, l'architecture et le design en ce tournant des années 1970. S'appuyant sur les riches collections du Musée de la ville de SQY, sur son important fonds documentaire, iconographique et vidéographique mais aussi sur les ressources des Archives départementales des Yvelines, l'exposition vous invite à une plongée dans les seventies », développe, sur son site internet, le Musée de la ville, qui poursuit ainsi également sa programmation d'exposition hors-les-murs en attendant de trouver un nouveau lieu d'implantation (lire notre dossier du 11 février 2025).

Des visites guidées de l'exposition sont proposées tous les samedis à 16 h 30, avec une guide-conférencière du Musée de la ville. Et ce afin d'apporter au public « toutes les clés pour comprendre cette époque où la part belle était faite à la poésie, au changement et à la jeunesse », indique le musée. Par ailleurs, un spectacle intitulé *Le Meilleur des mondes*, mettant en scène 2 comédiens (un

entendant et un sourd) est programmé le 3 décembre de 18 h 30 à 19 h 30 à l'ex-Maison pour tous, dans le cadre de la 1^{re} Semaine de la culture et du handicap du Département (programme complet sur destination-yvelines.fr).

En lien avec cette exposition, une programmation est déployée aux mêmes dates pour célébrer les 50 ans de la médiathèque des 7 Mares, lieu phare du quartier (avec le Prisme, le Ciné 7 ou encore la librairie) et plus ancienne médiathèque du réseau des médiathèques de SQY. « Elle s'est rapidement distinguée par son approche innovante, avec son bibliobus et son centre de ressources audiovisuelles. Très tôt, elle a aussi développé un lien particulier avec la musique : piano en accès libre, soirées scènes ouvertes, riche collection de phonogrammes... Encore aujourd'hui, elle s'adapte constamment à l'évolution des supports culturels avec une offre variée, à retrouver à deux pas de chez vous. Elle nourrit toujours cette volonté de proposer des contenus riches et innovants en collaboration avec les 12 médiathèques du réseau SQY », détaille la commune d'Élancourt sur son site internet.

Une frise chronologique sera d'ailleurs présente et retracera les 5 décennies d'existence de l'équipement, de son ouverture le 29 décembre 1975 à aujourd'hui, en passant par plusieurs périodes, comme sa rénovation, ré-

cente, qui avait conduit à une fermeture durant 8 mois (lire notre édition du 28 février 2023). Une exposition La médiathèque du futur invite quant à elle les habitants à prendre le crayon pour imaginer ce que sera la médiathèque en 2075. Une autre exposition au sein de la médiathèque, L'arbre à souvenir, permet de déposer écrit ou objet « évoquant le lien que vous pouvez avoir avec la médiathèque », peut-on lire sur le programme. Enfin l'exposition photo Les masques du carnaval remémore le Carnaval des ténèbres, événement incontournable qui se tenait dans le quartier dans les années 1980.

À cela, s'ajoutent plusieurs autres rendez-vous, comme des séances de conte, des ateliers, des spectacles à l'occasion du Téléthon (comme Un regard neuf sur le handicap, le 6 décembre de 15 h 30 à 17 h), des rencontres, ou encore des concerts (par exemple, un concert pop-rock de l'École de musique, le 12 décembre de 18 h 30 à 19 h 30). Toutes ces festivités se termineront par une soirée de clôture sur le thème des années 1970, le 13 décembre, avec concours de déguisements, buffet dînatoire, concert blind test et karaoké. Les programmes complets de l'exposition sur le quartier des 7 Mares et des 50 ans de la médiathèque sont à retrouver sur museedelaville.sqy.fr et sur e-mediathèque.sqy.fr. ■

Guyancourt La Fête des lumières revient ce vendredi

Nouvelle édition, nouvelle date et nouveau lieu pour la Fête des lumières de Guyancourt. Chaque année, la Ville organise cette manifestation où se mêlent jeu de lumières – la foule agitant notamment des bâtons lumineux –, lancer de confettis et déambulations en musique (voir La Gazette des 3 et 17 décembre 2024). Pour cette édition 2025, rendez-vous le 5 décembre à 19 h sur la place Jacques Brel, rénovée puis inaugurée il y a quelques mois (lire notre édition du 1er juillet dernier). Au programme, « fanfare lumineuse, danseuse autour

d'un piano scintillant, déambulation et spectacle de la compagnie Remue-Ménage », énumère la municipalité dans son magazine de novembre 2025. Vente de crêpes et vin chaud seront aussi proposés pour les gourmands. L'entrée est libre. En amont de l'événement, un dernier atelier pour confectionner ses lanternes, qui serviront à illuminer le cortège durant la déambulation, est programmé le 3 décembre de 15 h à 17 h à l'espace Kosma (inscriptions obligatoires à espace.kosma@ville-guyancourt.fr ou au 01 30 57 20 40). ■

La Verrière La chanteuse Ymaï au Scarabée ce samedi

C'est un voyage « dans un univers riche de diversité et d'espoir », comme l'annonce la description de son concert. Le Scarabée, à La Verrière, accueille le 6 décembre à 20 h 30 la chanteuse Ymaï. Cette artiste (de son vrai nom Yamina Abdous), née à Paris de parents kabyles, propose un répertoire « entre chanson française et influences berbères, rythmes jazzy aux couleurs du monde et incursions plus rock », rapporte la commune de La Verrière sur son site internet. « Entre musique traditionnelle, pop et quelques notes jazzy aux couleurs

du monde, la voix sensible et sincère d'Ymaï y aborde les thèmes de l'exil, la quête d'identité, la diversité, l'amour, poursuit la municipalité. Un voyage au cœur de notre identité, ce que nous sommes tous, un mariage subtil entre les peuples. » Et les instruments des musiciens accompagnant la chanteuse vont aussi dans ce sens, avec le tambura bulgare de Florent Labodinière et la contrebasse d'Éric Le Guichard. Les tarifs des places vont de 5 à 13 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■

Guyancourt Le chanteur fan d'harmonica Charles Pasi débarque à la Batterie ce samedi

L'auteur-compositeur-interprète et harmoniciste, fan de Bob Dylan et Neil Young, sera en concert à la Batterie le 6 décembre.

Charles Pasi se produit à la Batterie, à Guyancourt, le 6 décembre à 20 h 30. L'auteur-compositeur-interprète aujourd'hui âgé de 41 ans, grand fan de Bob Dylan et de Neil Young, grâce à qui il est tombé amoureux de l'harmonica, s'était notamment distingué par des titres comme *Warm embrace*, sorti en 2020.

Un nouvel album enregistré durant la pandémie de Covid

Mais il revient cette fois avec un 6^e album, *Adamas*, où il est notamment question d'hommage à 2 êtres qui lui sont chers : son père et son manager, tous 2 disparus.

« Ce disque, traversé par les thèmes de la perte, de la mémoire et de la résilience, oscille entre douleur et apaisement, comme un hommage vibrant à ceux qui partent mais ne s'effacent jamais, détaille la Batterie sur son site internet. Enregistré durant la pandémie, *Adamas* réunit 25 musiciens et explore des sonorités multiples – blues, pop, jazz, folk – en français, anglais et italien. Chaque morceau est un fragment d'âme. Malgré la disparition, Charles Pasi célèbre la vie, la création et le lien aux autres, avec une sincérité désarmante. Un disque habité, libre, qui réunit les vivants et les absents dans une même danse. » Les tarifs des places vont de 8,75 à 25 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■

Magny Un concours hip hop ce dimanche

La Maison de l'environnement, à Magny, accueille concours chorégraphique de hip hop le 7 décembre à partir de 15 h. Cet événement fait suite aux multiples rendez-vous hip hop proposés par SQY ces dernières années. « Vous êtes venus nombreux lors du week-end hip hop du mois d'avril ! Pour la saison 2025-2026, les salles de spectacles

de SQY vous proposent un parcours hip hop tout au long de l'année avec de nombreux rendez-vous spectacles, concerts et ateliers », évoque SQY. En l'occurrence, ici, il s'agit d'un concours chorégraphique organisé avec l'association Hip hop 2 Gif, et ouvert à différentes catégories, avec 6 places chacune : espoir (niveau débutant, prize money :

100 euros), élite (niveau intermédiaire, prize money : 300 euros, et légendaire (niveau pro/confirmé) – prize money : 500 euros. Si pour les candidats, les inscriptions sont déjà closes, le public est invité à assister à cet événement. Places à réserver sur HELLOASSO/H2G, possibilité de faire un don au profit du Secours populaire. ■



La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef adjoint :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,
éditeur et rédacteur en chef :**
Lahbib Eddaoudi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaoudi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 12-2025
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau facile

6	3		2	9	5	4	7
8	5					1	
2	7	1	4	5			
	1	5	7	8		9	
5	9	4		3			2
7				2	1		3
	7			5			
1	3		7	9		8	2
9		3		1	4	7	6

SUDOKU : niveau difficile

				5	4		7
4							3
		9		7	3		5
	2	6	7		5	3	
				6	7		
9	7	3			5	8	
		4	2		1	9	
			5	6		2	
3						5	4

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 336 du 25 novembre 2025 :

3	7	6	9	5	4	8	2	1
9	2	1	6	8	3	4	7	5
4	5	8	7	1	2	3	6	9
2	1	9	3	6	8	5	4	7
5	8	7	1	4	9	2	3	6
6	4	3	2	7	5	1	9	8
1	6	4	8	3	7	9	5	2
8	3	2	5	9	6	7	1	4
7	9	5	4	2	1	6	8	3

4	7	3	2	6	8	9	5	1
1	6	5	4	7	9	3	2	8
8	9	2	5	1	3	6	7	4
2	4	8	7	5	6	1	3	9
7	1	9	3	8	2	4	6	5
3	5	6	9	4	1	2	8	7
5	8	1	6	3	4	7	9	2
9	3	7	1	2	5	8	4	6
6	2	4	8	9	7	5	1	3

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

Du 29 novembre au 7 décembre 2025

SEMAINE DE LA CULTURE & DU HANDICAP

Des spectacles et des animations dans les musées des Yvelines



Toute la programmation sur
destination-yvelines.fr



* Anciennement SolYmusées



Yvelines
Le Département